

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 06 NOVEMBRE 2023

Date de convocation : 26/10/2023

# 2023-061

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15

en présence : 9

votants : 15

L'an deux mil vingt-trois, le six du mois de novembre, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Marc DEGAUCHY, Maire.

Etaient présents : CORDEVANT Laurent, CORDEVANT Yasmina, DEGAUCHY Marc, DUPUIS Marc-André, FACHE Olivier, LENS Marie-José, LOIFERT Florence, TABARD Anne-Sophie, WILLECOCQ Jean-Michel

Absents excusés : CAPY Damien, DRICOURT Benoît, GRANDIAU Maxime, MARSON Paola, MARTIN Gérard, PICAUD Christophe

Absents non excusés :

Procurations : CAPY Damien donne procuration à FACHE Olivier, DRICOURT Benoît donne procuration à DEGAUCHY Marc, GRANDIAU Maxime donne procuration à CORDEVANT Laurent, MARSON Paola donne procuration à TABARD Anne-Sophie, MARTIN Gérard donne procuration à LOIFERT Florence, PICAUD Christophe donne procuration à DUPUIS Marc-André

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : Yasmina CORDEVANT

### DELIBERATION N°61 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AJOUT DE JEUX SUR L'AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'aire de jeux créée au centre du village l'a redynamisé, à créer un lieu de rencontre et d'échange ainsi qu'un lieu d'amusement pour les enfants. Il leur explique que lors de la réalisation de ce projet, l'accès aux enfants de moins de deux ans n'a pas été envisagé et que ceci manque sur l'aire de jeux pour que les enfants d'une même fratrie puissent y accéder tous ensemble.

Il souhaite ajouter des jeux correspondant à des enfants plus jeunes que ceux qui ont déjà accès à l'aire de jeux.

Il propose de faire établir des devis pour la réalisation de ces travaux et de faire une demande de subvention auprès de la DETR et du Conseil Départemental de l'Oise.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces propositions. Il autorise le Maire à demander des devis, à établir un dossier de demande de subvention auprès de la DETR et du Conseil Départemental de l'Oise et à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 06 novembre 2023.

Le Maire  
  
Marc DEGAUCHY  
